Près d’un quart des jeunes hébergés par l’aide sociale à l’enfance sont nés hors de France

01/03/2021 à 11h31



Deux jeunes hébergés sur dix sont des mineurs non accompagnés (MNA)

Fin 2017, en dehors des places en sections d'accueil mère-enfant, les structures hébergent 60 800 enfants et jeunes adultes. Les jeunes placés en établissement de l'ASE sont majoritairement des garçons (62 %) (*tableau 8*). La part des garçons est plus importante qu'en 2008 (+6 points en 2017) et qu'en 2012 (+5 points). La prise en charge croissante des mineurs non accompagnés[16] (MNA) en protection de l'enfance au cours des dernières années explique cette évolution[17].

Fin 2017, un jeune sur cinq est un MNA et 91 % des MNA sont des garçons, contre 56 % des non-MNA. La part des MNA est particulièrement importante en foyers de l'enfance (28 % des jeunes hébergés), traduisant des contextes de prise en charge plus récents – et aussi plus temporaires – par rapport aux autres types d'accueil, et par rapport aux autres jeunes protégés. 32 % des foyers de l'enfance sont d'ailleurs spécialisés dans l'accueil des MNA, contre 23 % de l'ensemble des établissements.

Près d'un quart des jeunes hébergés sont nés hors de France. Cette part découle également de la présence des MNA, puisque la quasi-totalité des MNA sont nés dans un autre pays, contre seulement 6 % des non-MNA. Du fait de leur fonction principale – prendre en charge des enfants en bas âge et des fratries – les pouponnières et les villages d'enfants n'accueillent presque aucun MNA. La part de jeunes nés à l'étranger y est ainsi très ténue, et la distribution entre les sexes est également plus équilibrée par rapport aux autres lieux de placement.

Deux jeunes hébergés sur dix sont des mineurs non accompagnés (MNA)

Fin 2017, en dehors des places en sections d’accueil mère-enfant, les structures hébergent 60 800 enfants et jeunes adultes. Les jeunes placés en établissement de l’ASE sont majoritairement des garçons (62 %) [*tableau 8*]. La part des garçons est plus importante qu’en 2008 (+6 points en 2017) et qu’en 2012 (+5 points). La prise en charge croissante des mineurs non accompagnés[16] (MNA) en protection de l’enfance au cours des dernières années explique cette évolution[17].

Fin 2017, un jeune sur cinq est un MNA et 91 % des MNA sont des garçons, contre 56 % des non-MNA. La part des MNA est particulièrement importante en foyers de l’enfance (28 % des jeunes hébergés), traduisant des contextes de prise en charge plus récents – et aussi plus temporaires – par rapport aux autres types d’accueil, et par rapport aux autres jeunes protégés. 32 % des foyers de l’enfance sont d’ailleurs spécialisés dans l’accueil des MNA, contre 23 % de l’ensemble des établissements.

Près d’un quart des jeunes hébergés sont nés hors de France. Cette part découle également de la présence des MNA, puisque la quasi-totalité des MNA sont nés dans un autre pays, contre seulement 6 % des non-MNA. Du fait de leur fonction principale – prendre en charge des enfants en bas âge et des fratries – les pouponnières et les villages d’enfants n’accueillent presque aucun MNA. La part de jeunes nés à l’étranger y est ainsi très ténue, et la distribution entre les sexes est également plus équilibrée par rapport aux autres lieux de placement.

Tableau 8 • **Répartition des jeunes accueillis selon leurs caractéristiques individuelles, par catégorie d'établissements, fin 2017**

En %

		MECS	Foyers de l'enfance	Pouponnières	Villages d'enfants	Lieux de vie	Ensemble
Sexe	*Femme*	39	34	46	51	36	38
	Homme	61	66	54	49	64	62
MNA / Non-MNA	*"Mineurs non accompagnés"*	18	28	<1	1	10	19
	(dont MNA mineurs)	(14)	(27)	(<1)	(1)	(8)	(15)
	(dont MNA majeurs)	(4)	(1)	(0)	(0)	(2)	(3)
	Non-"mineurs non accompagnés"	82	72	100	99	90	81
Pays de naissance *(par zone géographique)*	*France*	76	65	99	97	86	76
	Union européenne (hors France)	1	2	<1	1	1	1
	Hors Union européenne	22	31	<1	2	13	22
	Inconnu	<1	2	<1	0	0	1
Tranche d'âge	*De 0 à 3 ans*	2	13	83	6	1	5
	De 4 à 6 ans	6	10	13	15	2	7
	De 7 à 12 ans	26	21	3	46	21	25
	De 13 à 14 ans	14	11	<1	16	20	13
	De 15 à 17 ans	40	40	1	15	44	39
	De 18 ans ou plus	13	4	0	2	12	11
Reconnaissance administative du handicap	*En situation de handicap*	13	12	4	11	28	13
	Pas en situation de handicap	87	88	96	89	72	87

MECS : maisons d'enfants à caractère social.
Note > Un jeune est considéré comme en situation de handicap si un handicap lui a été reconnu par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
Lecture > 40 % des jeunes accueillis en foyers de l'enfance au 15 décembre 2017 ont entre 15 et 17 ans (âge atteint au 31 décembre 2017).
Champ > France entière, hors Mayotte, au 15 décembre 2017 (hors sections d'accueil mère-enfant).
Source > DREES, enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) 2017.

Tableau 3 • **Prix de journée moyens toutes taxes comprises selon le type d'hébergement, par catégorie d'établissements, fin 2017**

En euros

	MECS	Foyers de l'enfance	Pouponnières	Villages d'enfants	Lieux de vie	Ensemble
Hébergements en internat collectif	*178*	*217*	*192*	*153*	*172*	*183*
Hébergements éclatés ou individualisés	*123*	*130*	.	*ns*	*213*	*124*
Placements à domicile	*71*	*117*	*ns*	*ns*	.	*76*
Assistants familiaux	*167*	*213*	*ns*	*ns*	*ns*	*174*
Lieux de vie	*178*	*ns*	.	.	*156*	*159*
Accueil mère-enfant	*114*	*209*	.	.	*169*	*171*
Pouponnières	*196*	*223*	*255*	.	.	*238*

MECS : maisons d'enfants à caractère social. ns : non-significatif (en raison d'effectifs trop faibles).
Note > Les prix moyens sont obtenus en pondérant les prix moyens par établissement par le nombre de places concernées par le type d'hébergement dans l'établissement.
Lecture > Dans les MECS, au 15 décembre 2017, le prix de journée toutes taxes comprises s'élève en moyenne à 178 euros pour un placement en internat collectif.
Champ > France entière, hors Mayotte, au 15 décembre 2017.
Source > DREES, enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) 2017.

DOSSIERS DE LA DREES